



Villes et Villages Fleuris

LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

Communiqué de presse

Mars 2025

Le label Villes et Villages Fleuris moteur de la coopération européenne en faveur d'une qualité de vie durable

BREISACH-AM-RHEIN. PREMIÈRE VILLE ÉTRANGÈRE LABELLISÉE "VILLES ET VILLAGES FLEURIS"

Pour la première fois, une ville étrangère, Breisach-am-Rhein (Allemagne), obtient la labellisation "Villes et Villages Fleuris", une première fleur, dans le cadre de son jumelage avec Neuf-Brisach (Haut-Rhin, France). Cette évolution marque une nouvelle étape dans la coopération européenne en faveur d'une qualité de vie durable et illustre l'attrait croissant du label au-delà des frontières françaises.

Le CNVVF prend en charge l'intégralité des dépenses afférentes à la tournée (transport, hébergement, repas) et rembourse les frais avancés sur présentation de factures originales.



UNE AVANCÉE POUR LA COOPÉRATION EUROPÉENNE

Le Conseil National des Villes et Villages Fleuris (CNVVF) a répondu favorablement à la demande de Breisach-am-Rhein, portée par Alsace Destination Tourisme, qui a œuvré pour faire évoluer le règlement national du label. Désormais, les communes européennes, jumelées avec une ville française labellisée, peuvent, après évaluation, obtenir leur propre labellisation.

Cette évolution ouvre la voie à une reconnaissance commune des engagements des collectivités européennes pour la valorisation paysagère et l'amélioration durable du cadre de vie. En offrant cette possibilité aux villes jumelées, le label renforce son rôle d'outil d'accompagnement et de coopération locale, au service du bien-être des habitants.

“Cette évolution marque un pas supplémentaire dans la coopération européenne et apporte une reconnaissance aux actions menées conjointement par les communes jumelées”, souligne Thibaut Beauté, Président du CNVVF.

UN EXEMPLE POUR D'AUTRES JUMELAGES

L'expérience de Breisach-am-Rhein et Neuf-Brisach démontre que les jumelages européens peuvent être des leviers efficaces pour améliorer durablement le cadre de vie et développer la nature dans les espaces publics. Cette initiative pourrait inspirer d'autres collectivités en Europe, souhaitant valoriser leur action pour un environnement durable et attractif.

Avec cette première labellisation européenne, le CNVVF espère encourager davantage de communes jumelées à s'engager dans cette dynamique pour développer les coopérations locales et les échanges de bonnes pratiques en Europe.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Lancé en 1959 par le ministre Robert Buron, le concours “Fleurir la France” est né dans la France d'après-guerre, en quête de renouveau, inspiré par les balcons fleuris d'Alsace. Son ambition : embellir les territoires et dynamiser le tourisme.

Devenu label, il est aujourd'hui porté par le Conseil National des Villes et Villages Fleuris (CNVVF), qui accompagne les communes dans une démarche durable d'amélioration du cadre de vie.

Depuis 65 ans, le label évolue pour relever les défis d'aujourd'hui et de demain en s'appuyant sur trois piliers essentiels :

- ✓ Améliorer durablement la qualité de vie
- ✓ Préserver l'environnement et les ressources
- ✓ Renforcer l'attractivité des territoires

Un engagement au service des collectivités et du bien-être des habitants !

CONTACT PRESSE

Agence Giesbert & Mandin

Ingrid Bourguignon

i.bourguignon@giesbert-mandin.fr

07 60 72 14 67